

Villaz

& VOUS

MAGAZINE
D'INFORMATIONS
MUNICIPALES

N°48
DÉC. 2024
JANV. FÉV. 2025



FOCUS
Social
pages 8 à 15

ASSOCIATIONS
Cahier spécial
Pages 18 à 21

ZOOM
Recensement
page 22

Retour en images



Le week-end de rentrée du 7 et 8 septembre a été bien rempli, avec l'accueil en musique des nouveaux villazoïses, autour d'un pot de bienvenue ; le Forum des Associations, avec 22 associations venues présenter leurs activités ; la première édition de la FestiRun de Vill' dans une ambiance joyeuse et enthousiaste, bien qu'un peu humide ; le vide-grenier et la Vogue ! De beaux moments de partage et de convivialité.



Une belle journée ce dimanche 10 novembre pour le tout premier Cyclo-cross de Villaz, organisé par Anney Cyclisme Compétition, autour du stade du Varday ! Des jeunes motivés, des seniors engagés, le tout sur de beaux parcours techniques. Rendez-vous l'année prochaine...



Lors de la cérémonie du 11 Novembre, les enfants ont lu la lettre émouvante d'un soldat, sous l'œil attentif du Maire, des conseillers municipaux, de notre députée, ainsi que des anciens combattants, des sapeurs-pompiers du Parmelan et des forces de l'ordre.



Le dimanche 13 octobre, malgré une météo capricieuse, près de 100 personnes ont participé à la marche solidaire en faveur de la mobilisation pour le dépistage du cancer du sein, organisée par la Mairie et le CCAS. Une belle réussite pour une cause essentielle !



LE MOT du Maire

Chers (ères) amis (es) de Villaz,

Après les images inoubliables des jeux olympiques et paralympiques qui ont illuminé la France, voilà déjà septembre et la rentrée scolaire qui s'est déroulée dans de bonnes conditions pour nos 346 enfants dont plus de 80% prennent leurs repas à notre cantine.

Ces derniers mois ont également été riches côté animation pour la commune, avec le Forum des Associations, l'accueil des nouveaux habitants, notre vogue annuelle, Octobre rose, le premier cyclo-cross de Villaz, la dizaine culturelle ARTYSHOW et les diverses activités des associations.

À l'heure où j'écris, des inquiétudes restent malheureusement bien présentes avec les diverses tensions sur le plan international et les situations politique et d'endettement de notre pays.

Sur ce dernier point, quelques messages viennent déjà mettre en cause l'action des collectivités locales, qui seraient en partie responsables de cette situation difficile, alors qu'elles sont contraintes de voter des budgets en équilibre tout en participant activement aux équipements de leur territoire. Après les réductions de dotations déjà subies ces dernières années, des efforts seront néanmoins encore nécessaires pour maintenir la confiance en notre pays, efforts qui auront in fine un impact sur nos possibilités d'investissements.

Revenons maintenant à nos chantiers et nos projets locaux les plus importants.

Vous l'avez certainement vu, les travaux de notre nouvelle crèche associée aux 30 nouveaux logements aidés avancent. Le calendrier prévisionnel est tenu, malgré certaines difficultés avec la météo. Nous travaillons en parallèle sur les projets de rénovation énergétique de la salle d'animation, qui devraient être réalisés en 2025, et sur l'extension du cimetière.

D'autres projets sont en cours avec le Sila pour la première tranche de l'extension du réseau d'assainissement entre le Verney et la Roseraie, de même que le raccordement de la crèche et des nouveaux logements. Plusieurs sujets sont aussi en étude avec le Grand Annecy, comme les liaisons douces entre Annecy et Villaz via Onnex, la liaison Villaz - Nâves et la liaison Mercier - PAE de la Fillière.

Notre réseau d'eau potable n'est pas oublié, avec une étude en cours pour réhabiliter la station de pompage de Onnex, suite au maillage de sécurisation avec Argonay, en vue de travaux en 2025.

Nous travaillons également avec notre commune voisine de Nâves à l'avenir du pont de Grattepanche, que nous avons malheureusement dû réserver uniquement aux piétons, 2 roues et véhicules légers de secours, depuis début novembre, compte tenu de son état.

Côté urbanisme, il est prévu d'arrêter le PLUi fin 2024, ce qui permettra ensuite de consulter les PPA (Personnes Publiques Associées) comme la Préfecture, la Chambre d'Agriculture, la Commission de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers... et d'ouvrir l'enquête publique en vue d'une approbation définitive fin 2025.

Enfin, je rappelle que la commune doit réaliser un nouveau recensement de la population du 16 janvier au 15 février 2025. Merci de réserver le meilleur accueil à nos agents recenseurs qui iront à votre rencontre !

Avec toute l'équipe municipale et l'ensemble de nos services, je vous souhaite par avance de bonnes fêtes de fin d'année et je profite de cet édito pour vous inviter à la cérémonie des vœux à la population, qui aura lieu le vendredi 24 janvier 2025.

Votre Maire,
Christian Martinod

Fermeture provisoire du Pont de Grattepanche



Depuis le 5 novembre, le pont de Grattepanche est fermé à la circulation pour travaux.

Le numéro de septembre du Villaz & Vous avait notifié le très mauvais état du pont de Grattepanche et la nécessité de le fermer rapidement à la circulation des véhicules motorisés, avant de pouvoir entreprendre des travaux de réparation.

Une date de fermeture au 1^{er} septembre avait été annoncée par erreur. La date de fermeture a finalement été fixée au 5 novembre.

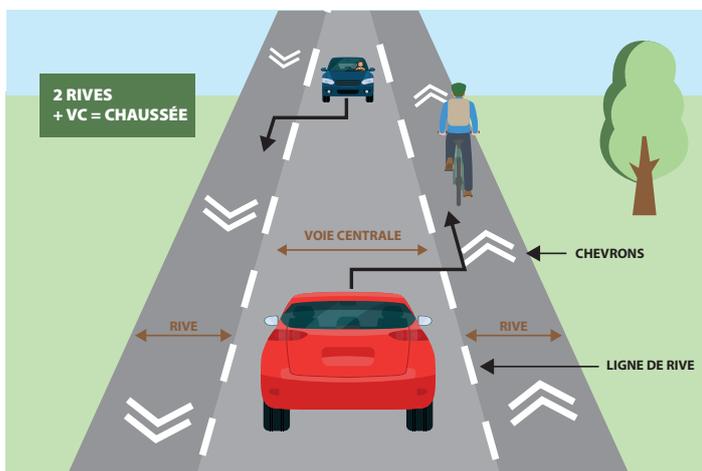
Rappelons que, depuis cette date :

- La circulation des piétons et vélos est maintenue, dans des conditions de sécurité satisfaisantes.
- Un dispositif est par ailleurs mis en place pour assurer le passage des véhicules de secours légers.

Parallèlement, les deux communes de Nâves-Parmelan et Villaz engagent les études relatives aux travaux de réparation à réaliser.

Les Chaussées à Voie Centrale Banalisée (CVCB)

La commune a mis en place en 2022 une Chaussée à Voie Centrale Banalisée (CVCB) sur la partie haute de la route des Vignes. La CVCB, connue également sous le nom de « Chaucidou » (chaussée pour circulation douce), est un concept qui consiste à redistribuer l'espace de la voirie en modifiant le marquage au sol. Elle vise à améliorer les conditions de circulation des cyclistes et des piétons.



Afin de pacifier la circulation chemin des Vergers, une CVCB a également été mise en place dans cette voie, au mois d'octobre. Il nous semble utile de rappeler le principe de fonctionnement de ce dispositif et le mode de conduite à adopter.

En pratique :

- La CVCB est une chaussée sans marquage axial.
- Les véhicules motorisés circulent sur la voie centrale bidirectionnelle.
- Les cyclistes et piétons circulent sur les accotements, appelés rives.

Les **véhicules motorisés** doivent donc **circuler sur la voie centrale** quel que soit leur sens de circulation. La largeur de cette voie centrale étant cependant insuffisante pour se croiser, ils doivent **emprunter ponctuellement la rive lorsqu'un véhicule arrive face à eux**, en vérifiant évidemment avant l'absence de cycliste ou de piéton. Le cas échéant, ils doivent rester derrière le temps que la voie soit libre.

Un nouveau Schéma de Cohérence Territoriale pour notre bassin de vie

Les Schémas de Cohérence Territoriale (SCoT) sont des documents de **planification stratégique à long terme**, qui s'appliquent dans un bassin de vie. Ils sont établis à partir d'un diagnostic prenant en considération des prévisions économiques et démographiques et des besoins en matière de développement économique, d'aménagement de l'espace, d'environnement, d'équilibre social de l'habitat, de transports, d'équipement et de services.



78 COMMUNES



290 000 HABITANTS



1021 KM²

Tout SCoT comprend deux documents principaux. Tout d'abord, le **projet d'aménagement** stratégique qui permet aux collectivités de se projeter et de définir

une prospective dans le respect des équilibres locaux et de la mise en valeur de l'ensemble d'un territoire donné : développement de l'urbanisation, système de mobilités et espaces à préserver... On parle alors d'objectifs politiques partagés. Vient ensuite le **document d'orientation et d'objectifs** qui, comme son nom l'indique, définit des orientations localisées pouvant être chiffrées. Ce document édicte en fait des prescriptions qui sont opposables via un lien de compatibilité aux autres documents de planification comme les plans locaux d'urbanisme.

Le SCoT du bassin annécien datait de 2014 et devait être révisé pour être plus adapté à un territoire qui a grandi et pour tenir compte des évolutions légales. C'est ainsi qu'un nouvel ensemble de documents vient d'être arrêté et sera soumis à l'avis simple de chacune des 78 communes composant

les 5 intercommunalités membres du syndicat qui porte le projet. C'est pourquoi Villaz sera consultée, en tant que membre de la communauté d'agglomération d'Annecy (Grand Annecy). Ce travail complexe et de longue haleine a été réalisé par le syndicat du SCoT du bassin annécien, sous la présidence d'Antoine de Menthon, Maire de la commune de Menthon-Saint-Bernard.

Pour en savoir plus : <https://www.scot-bassin-annecien.fr/>



Entreprises & Aménagement à Villaz



Le 2 octobre dernier, la commune de Villaz et l'Agglomération du Grand Annecy ont réuni les entreprises du PAE (Parc d'Activités Économiques) de la Filière, afin de leur présenter le projet d'aménagement de la route des Futaies au sein de leur zone d'activités. La rencontre était également l'occasion d'échanger sur le sujet.



Une trentaine d'entreprises est venue prendre connaissance de ce projet et contribuer à l'amélioration de l'aménagement du PAE en matière d'accès, de voirie et d'espaces verts. Le sujet de la signalétique, afin de sécuriser, ralentir et améliorer la mobilité dans le PAE, a également été discuté.

Merci aux services Développement Économique du Grand Annecy pour leur travail et à Ségolène Guichard pour son soutien sur ce dossier, qui devrait voir le jour en 2025.

Et bien sûr, un grand Merci aux entreprises présentes, venues contribuer à ce projet. Votre participation est précieuse.

Ce rendez-vous nous a également donné l'opportunité de partager et échanger sur le quotidien des entreprises du PAE. À renouveler !



La rentrée à l'école

Le premier trimestre à l'école a débuté avec de nouveaux équipements pour les enseignants et les familles.

Nous avons fait l'acquisition de quatre nouveaux ordinateurs portables pour le remplacement des ordinateurs en fin de vie pour certaines classes. Cela, afin de permettre aux enseignants de bénéficier d'outils efficaces et plus rapides. Il restera maintenant à mettre à jour les plus anciens et leur redonner une nouvelle jeunesse sans avoir à racheter du neuf.

De plus, l'école est dotée depuis quelques mois d'un abonnement Beneylu School. C'est un portail ENT (Environnement Numérique de Travail) permettant aux enseignants et parents d'avoir un environnement commun, où se trouvent les devoirs, une messagerie, un cahier de liaison, un catalogue de ressources...



Des nouvelles de la cantine

Comme évoqué lors du dernier numéro, la cantine souhaitait se doter d'un nouveau meuble sur mesure permettant aux enfants de débarrasser et trier leurs déchets dans un ensemble fait pour eux.

C'est chose faite, le nouveau meuble est arrivé et permet dorénavant de mieux travailler pour le personnel, tout en responsabilisant les enfants sur le tri des déchets.



Enfin, nous avons également depuis novembre une fontaine à eau. Elle va permettre dorénavant aux enfants de la cantine du haut (« des grands ») d'aller se servir en toute autonomie et gérer les quantités d'eau souhaitées.



Petit retour en arrière sur la cantine à Villaz

Source « L'école de Villaz à travers le siècle »
Marie-Hélène Grosset-Janin

En 1957, ouvre la nouvelle école. Il n'y a plus que la cantine dans le vieux bâtiment, qui est au nord de l'église. La cantine est assurée par une religieuse, puis par des mamans bénévoles, mais seulement quinze enfants sont concernés.

En 1956, on compte une centaine d'enfants et 4 classes. 12 enfants ont moins de 6 ans.

En 1999, 110 enfants fréquentent la cantine, sur un effectif de 220 à l'époque.

Pour comparaison, en septembre 2024, 346 élèves sont rentrés à l'école et la fréquentation de la cantine peut aller jusqu'à 280 enfants certains jours.

À NOTER

Des visites pour les parents des enfants de grande et moyenne sections, dont les enfants mangent dans la cantine « du haut », seront organisées afin de leur permettre de découvrir le fonctionnement de la cantine en situation. Un message sera envoyé aux parents concernés.

Les avancées des travaux de la crèche

La nouvelle crèche et, plus globalement, le projet des Cruets avancent comme prévu et nous sommes actuellement à la phase de démarrage de la charpente.

Les plannings sont pour le moment respectés et nous travaillons maintenant sur les modalités pratiques de réutilisation des équipements de la crèche actuelle pour la nouvelle crèche, ainsi que les besoins et projets en lien entre les assistantes maternelles et la crèche des Renardeaux.

Tout ce travail de collaboration, d'organisation et de structuration des partenariats se fait en parallèle de la montée des murs, afin d'avoir l'ensemble des éléments calés le jour de l'ouverture officielle.



À NOTER

Une réunion a été organisée le 28 novembre entre les assistantes maternelles de Villaz, les Renardeaux, l'Acepp et la Mairie, afin d'échanger sur la petite enfance et les synergies autour de la future crèche.

Chers parents / futurs parents, le saviez-vous ?

Un RPE (Relais Petite Enfance) est disponible pour vous à Fillière. C'est un lieu d'échange, de rencontre et d'information à destination des parents & futurs parents, des enfants, des assistant.e.s maternel.le.s et des gardes à domicile.

Vous recherchez un mode d'accueil pour votre enfant ? Vous allez employer un.e assistant.e maternel.le ?

Le Relais est là pour :

- Vous informer sur les différents modes d'accueil collectifs et individuels pour votre enfant, qui existent sur le territoire, les aides financières et les coûts.
- Vous accompagner dans le choix d'un mode d'accueil adapté, dans les différentes démarches administratives et dans le rôle de parent-employeur (droits et obligations).

Ce service de proximité est mis en place en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Savoie et le Conseil Départemental, via le service de la Protection Maternelle et Infantile (PMI).



Le Relais Petite Enfance vous accueille :

- Par téléphone : du lundi au jeudi de 13h30 à 15h : 09 71 09 05 62
- À la mairie déléguée de Thorens-Glières sur rendez-vous : le mardi de 15h à 19h et le mercredi de 15h à 17h.

Vous pouvez également contacter le RPE par mail : petite.enfance@commune-filliere.fr.

La commission des Affaires Sociales

À Villaz, l'Action Sociale est structurée en deux parties : la commission des Affaires Sociales et le CCAS. La commission des Affaires Sociales est en charge des logements sociaux et des jardins familiaux.

LOGEMENTS SOCIAUX

En lien avec les bailleurs sociaux (Haute-Savoie Habitat, SA Mont-Blanc, Halpades), la commission des Affaires Sociales intervient dans la gestion des logements sociaux, dans le cadre des dispositifs dictés par la loi SRU.

A Villaz, il y a 91 logements sociaux actuellement. 30 nouveaux logements (20 logements sociaux et 10 logements BRS) sont en cours de construction aux Cruets, liés au projet de la nouvelle crèche.

Les réservataires sont les bailleurs, la Mairie, Action Logement, le Conseil Départemental et la Préfecture.

En 2024, la commission a traité sept libérations de logements sociaux.

La commission propose au bailleur concerné, après étude des dossiers, conformément aux critères nationaux, le nom de six demandeurs, par ordre de priorité. Seul le bailleur est décisionnaire.

SI VOUS SOUHAITEZ OBTENIR UN LOGEMENT SOCIAL, IL CONVIENT DE REMPLIR LA DEMANDE :

- Soit en ligne sur : www.demande-logement-social.gouv.fr.
- Soit via un formulaire papier retiré en mairie et à redéposer sur place, en se munissant d'un justificatif d'identité.

Une fois le dossier traité, un numéro unique est attribué et l'inscription est faite sur la liste des demandeurs.

JARDINS PARTAGÉS

La commission des Affaires Sociales assure la gestion des jardins familiaux. Ces derniers sont des parcelles de terrain mises à la disposition des habitants par la municipalité, destinés en particulier aux familles vivant en habitat collectif. Ce sont des lieux de cultures, mais aussi de rencontre, de convivialité, d'échange...

A Villaz, il y a deux secteurs de jardins familiaux :

- Aux Cruets
- Route du Pré Fleuri

Chaque secteur possède 10 parcelles, qui ont chacune une superficie de 48 m².



Quelques contacts utiles

La Caisse d'Allocations Familiales favorise l'accès aux droits des familles en mettant en ligne le guide des prestations familiales.

Retrouvez toutes les informations sur le site caf.fr

L'Agence Nationale de l'Habitat ANAH apporte, sous certaines conditions, son soutien financier aux propriétaires pour réaliser des travaux de rénovation pour améliorer l'habitat.

Contact : 04 50 33 79 60
ddt-anah@haute-savoie.gouv.fr

L'association ADMR du Parmelan offre différents services d'aide aux personnes âgées, aux personnes handicapées et aux familles.

Contact : ADMR,
9 place de la République
Thorens-Glières - 74570 Filière
04 50 22 45 44
accueil.parmelan@fede74.admr.org

Le Département de la Haute-Savoie développe un plan d'action "Bien vieillir en Haute-Savoie" pour permettre de rester à domicile ou diversifier les possibilités d'accueil en établissement.

Contact : Direction de la Gérontologie et du Handicap 04 50 33 22 00 et dgh@hautsavoie.fr
Informations sur les aides : www.ageplus74.fr

France Services propose un accompagnement dans les principales démarches administratives.

Contact : locaux de la Poste à Thorens-Glières - 04 50 24 71 62
thorens-glieres@france-services.gouv.fr

Avec l'âge, j'aménage mon logement : le GA propose d'accompagner les propriétaires ou occupants modestes de 60 ans et +, ou dont un membre du foyer est handicapé, dans la réalisation de travaux pour améliorer l'accessibilité de leur logement, grâce à des aides financières. Ces aides sont cumulables avec d'autres.

Pour en savoir plus : SOLIHA Haute-Savoie : 04 50 09 99 32 et hautsavoie.auvergnerhonealpes.soliha.fr



La parole à Jennifer

“ Participer au jardin communautaire a été une expérience enrichissante pour mon mari et moi. Il ne s’agissait pas seulement de cultiver des plantes et de créer un jardin ensemble, mais aussi de cultiver un sentiment de connexion avec les autres et avec notre communauté. Le jardin nous a donné l’occasion d’apprendre et d’échanger des connaissances sur le jardinage et la durabilité, tout en nous rapprochant de nos voisins. Nous avons créé des liens plus forts avec nos collègues jardiniers en partageant des

graines, en luttant contre les doryphores et en regardant les jardins des autres prendre forme et grandir. De plus, le jardin nous a fourni toute une série d’autres contacts, comme travailler avec la Mairie, rencontrer d’autres habitants locaux en allant chercher de l’eau au robinet du cimetière et même aider à rechercher un chien perdu. De plus, un merveilleux bonus pour moi a été la chance de pratiquer le français avec un assortiment de personnes !



La parole à Lucie

“ Il faut cultiver notre jardin » disait le Candide de Voltaire. Printemps 2023, nous découvrons le joli lopin de terre qui nous a été attribué, d’une terre prometteuse grouillante de vers de terre. C’est le début d’une belle aventure au potager, en famille ! Si le plaisir de récolter nos légumes (et de concocter des recettes au retour à la maison) est grand et partagé par tous, il est surtout la concrétisation de tous les moments passés à « penser » le jardin. Quels légumes cohabitent bien ? Ajouterons-nous des fleurs ici et là ? Où était les tomates l’année dernière ? Il faut penser à assurer une rotation des cultures ! Suivront les plantations, puis l’attente de voir sortir de terre nos futurs trésors comestibles. Quelques séances musclées d’arrosage, une petite taille ici et là. Les voici, qui rougissent au soleil : nos tomates sont prêtes à être mangées. C’est finalement un plaisir simple de cultiver son jardin et qui diffuse une odeur de joie jusque dans la cuisine. Et le mieux dans nos jardins, c’est que ce plaisir est « partagé » avec nos « voisins » de jardins et nous octroie de beaux moments, lorsque petits et grands se retrouvent, équipés de gants et de bottes, pour mettre les mains dans la terre !





CCAS - Rôle et actions



Le CCAS intervient en faveur de la population. Son Conseil d'Administration est présidé par le Maire et comprend 6 élus et 6 membres, nommés par le Maire, qui sont des personnes qualifiées du secteur de l'action sociale et de la santé. Le financement du CCAS est assuré par le budget communal. Il se réunit une fois par trimestre.

LES MISSIONS DU CCAS

Accompagner l'attribution de l'aide sociale légale : instruction des dossiers de demande, aide aux démarches administratives, ainsi qu'à la mise en œuvre d'une politique d'action sociale locale : éducation, santé, aide sociale, prévention...

Coordonner l'action sociale entre les différentes structures ou institutions d'accompagnement à la personne.

Décider des orientations et des choix de la politique sociale locale.

Mettre en place des actions de sensibilisation.

LES PRINCIPALES ACTIONS DU CCAS

- ▶ **Aide financière, en particulier d'ordre alimentaire.**
Demande à faire auprès de l'assistante sociale du secteur qui la soumet ensuite au CCAS. Contact : pôle médico-social d'Annecy-le-Vieux - 35 rue de Verdun. Tél : 04 50 33 23 25.
- ▶ **Partenariat avec le Grand Annecy (CIAS).**
Pour les actions et animations relatives au "bien vieillir" de nos aînés, au travers de consultations et d'ateliers mis à disposition gratuitement.
- ▶ **Action de prévention des addictions auprès de l'école primaire.**
- ▶ **Collaboration avec l'assistante sociale de secteur.**
- ▶ **Collaboration avec l'ADMR du Parmelan.**
- ▶ **Repas au Centre de Soins de Suite de Bon Attrait.**
Les Villazois seniors peuvent prendre un repas sur place du lundi au vendredi, à partir de 13h, au tarif de 14,90 €. Inscription impérative la veille au : 04 50 64 82 90.
- ▶ **Plan Canicule.**
Le Plan National Canicule est activé automatiquement du 1^{er} juin au 15 septembre de chaque année.

Des actions de prévention et de gestion sont mises en place pour la population fragile (personnes âgées) ou en situation de handicap. Si vous êtes concerné, vous pouvez bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Pensez à vous inscrire auprès de la Mairie. Contactez le secrétariat au 04 50 60 61 64. Un suivi téléphonique pourra alors vous être proposé. Ne restez pas isolé.

- ▶ **Repas des Aînés.**
Proposé chaque année aux seniors de plus de 70 ans.
- ▶ **Octobre Rose.**
Tous les ans, le 2^e dimanche d'octobre, une matinée de mobilisation pour la lutte contre le cancer du sein a lieu au stade du Varday, avec une marche solidaire et des animations ludiques et sportives.

QUELQUES EXEMPLES D'ACTIONS DU CCAS EN 2024

- ▶ **Distribution d'aides.**
Des aides financières alimentaires ont été étudiées et attribuées, après propositions de l'assistante sociale.
- ▶ **Rencontre avec le Secours Populaire.**
Mise en place du Solidaribus à Villaz, tous les premiers lundis des mois de septembre à décembre, pour distribution de produits alimentaires, écoute et informations diverses.
- ▶ **Contact avec la co-coordinatrice du Groupe Grand Age du Grand Annecy.**
Le Groupe recherchait des personnes de plus de 75 ans pour recueillir des témoignages, des récits de vie, de la vision que la personne a d'elle-même... Après plusieurs contacts, le CCAS a mis en relation avec le Groupe deux personnes de Villaz, qui ont pu être interviewées à leur domicile. Les informations recueillies seront utilisées pour étayer les argumentaires à l'intention des élus et du grand public au sujet des besoins des seniors.



UN RÉSEAU POUR INFORMER

La commission des Affaires Sociales et le CCAS ont constitué un réseau de professionnels, associations et entités, afin de communiquer au public concerné des informations sociales et liées aux seniors. Ce réseau s'appuie essentiellement sur les acteurs locaux suivants : pôle de santé, Club des Aînés, bibliothèque, Mairie, au travers de certains cours (gym, yoga...) pour les seniors. Ce réseau est précieux pour s'assurer que les villazoïses soient bien informés et conseillés.

LE CIAS (CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTIONS SOCIALES) DU GRAND ANNECY

À travers des prestations d'aide, d'accompagnement et de soins à domicile, le CIAS propose un large panel de solutions en faveur des aînés.

Avec une prise en charge de plus en plus individualisée, le CIAS garantit le maintien des personnes âgées à leur domicile le plus longtemps possible, en particulier grâce à des dispositifs comme "Le Bus des seniors". Le guide des services du CIAS est consultable sur le site Internet du Grand Anancy : www.grandannecy.fr, onglet Seniors.

En partenariat avec le CIAS, le CCAS de Villaz met à disposition de ses habitants des actions relatives au "bien vieillir" : consultations de prévention santé, ateliers numériques, ateliers mémoires, soutien aux aidants...



Sites d'informations utiles à connaître

www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr : le site officiel des personnes âgées et leurs proches, pour tout savoir sur les aides, les droits et les démarches.

www.monparcours handicap.gouv.fr : le site d'information officiel pour les personnes en situation de handicap et leurs aidants.

Vous avez + de 60 ans

Le CCAS propose de vous envoyer par mail diverses informations (conférences, ateliers, manifestations...).

Pour vous inscrire, il suffit d'envoyer un mail à : ccas@villaz.fr avec vos coordonnées (nom, prénom, adresse, téléphone) - Objet : Infos CCAS.

Ces informations sont également communiquées sur le panneau lumineux, le site Internet, les réseaux sociaux, la lettre électronique Villaz Actualités et par affichage dans la commune.

Retraité et nouvel arrivant à Villaz ?

N'hésitez pas à vous faire connaître en Mairie !

Ne restez pas isolé

Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, nous vous invitons à contacter le secrétariat de la mairie au 04 50 60 61 64 pour faire part de votre situation. Un suivi téléphonique pourra alors vous être proposé.



La parole à Élisabeth

« L'objectif est de relayer au plus grand nombre les informations relatives au Social, les différentes actions menées par le CCAS, comme les ateliers, entre autres ceux proposés par le CIAS, les manifestations... »

Afin de sensibiliser les personnes concernées, je transmets les documents du CCAS au sein du cabinet médical. Je communique également les informations aux seniors lors des ateliers post équilibre.

LE REPAS DES AÎNÉS

Chaque année, la Mairie et le CCAS organisent le repas des aînés, préparé par un traiteur, pour les plus de 70 ans, dans la salle d'animation. Les villazoïens seniors peuvent ainsi partager un repas servi par les élus de Villaz, dans la bonne humeur et la convivialité.

En 2024, le repas a eu lieu le samedi 2 mars. L'invitation a été envoyée à 288 foyers, 186 repas ont été commandés. 148 personnes étaient présentes dans la salle d'animation, 38 repas ont été livrés. Les retours ont été très positifs : satisfaction et remerciement pour le délicieux repas et l'ambiance chaleureuse.



LE LOCAL INTERGÉNÉRATIONNEL

À une époque où les interactions entre générations se raréfient, les espaces partagés sont une opportunité pour réunir des personnes de différentes tranches d'âge, offrant des avantages indéniables sur le plan social.

Les échanges intergénérationnels sont une véritable source d'apprentissage. Les seniors peuvent transmettre leurs connaissances et leur savoir-faire, tandis que les plus jeunes apportent des compétences nouvelles, notamment en matière de technologie. Cette complémentarité favorise un enrichissement mutuel qui profite à tous. Ce sont ces avantages que nous essayons de mettre en avant avec le local intergénérationnel de Villaz, où peuvent se côtoyer nos anciens et les jeunes de Villaz'ados.

Nous cassons les codes, les stéréotypes et l'isolement et nous mettons en avant les échanges, le partage de savoir, l'éducation populaire et le devoir de mémoire !

Comme le précise Hélène SONNERAT dans son témoignage, des rencontres ont été organisées entre les ados du centre de loisirs et les aînés. De nouvelles sont à venir.



Le club des aînés
Repas partagé, de la confection à la dégustation et partage de jeux de société l'après-midi.

LE CLUB DES AÎNÉS



La parole à Hélène

Présidé par Hélène SONNERAT depuis 20 ans, le Club des Aînés se réunit tous les jeudis après-midi dans la salle de la Filière, essentiellement pour jouer à la Belote et au Scrabble. L'association compte 34 adhérents, dont une quinzaine est présente toutes les semaines.

Tous les trimestres, le Club organise les anniversaires des âges dont l'unité est 0 ou 5.

Chaque année, l'Assemblée Générale réunit le plus grand nombre et est suivie d'un repas, souvent à l'Auberge de Villaz. Le repas de Noël est également l'occasion pour tout le groupe de se retrouver.

Des échanges sont parfois organisés avec les associations des communes voisines, à condition de trouver suffisamment de conducteurs.

Présidente pendant encore deux ans, Hélène voudrait bien trouver un.e remplaçant.e. "En 2004, nous étions 70 adhérents" dit-elle "aujourd'hui, les âges s'échelonnent de 76 à 94 ans. Il faudrait recruter quelques jeunes pour redynamiser le club !"

Plusieurs rencontres se sont déroulées avec les ados du centre de loisirs. D'une part, ils sont venus salle de la Filière pour apprendre à jouer aux cartes. D'autre part, un repas a été préparé en commun.

"C'était une expérience très enrichissante et joyeuse. A refaire ! En anticipant un peu plus le menu et les courses..." nous confie Hélène, avec un sourire amusé.





QUE FAIRE CONTRE LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES ?

Les violences intrafamiliales (VIF) englobent toutes les formes de violences qui se produisent au sein de la famille, y compris les violences conjugales (physiques, psychologiques et économiques). La Ville d'Annecy est activement engagée pour soutenir les plus vulnérables et impulser des initiatives pour lutter contre les VIF.

Annecy a édité un guide « Que faire contre les violences intrafamiliales » en 2022, pour aider les victimes et les témoins à agir contre ces violences. Le document a été élaboré en partenariat avec les Police et Gendarmerie nationales, la Procureure de la République, le Département de la Haute-Savoie, l'association Aide aux Victimes et Intervention Judiciaire des Savoie (AVIJ) et l'association Espace femmes Geneviève D.

Après accord de la Mairie d'Annecy, la commission des Affaires Sociales et le CCAS ont souhaité se baser sur ce guide pour l'adapter au territoire de Villaz, avec l'aide de l'AVIJ, afin de le mettre à la disposition de sa population.

Ce livret donne des clefs de lecture pour identifier les faits de violence et se saisir des dispositifs de signalement, d'aide et de soutien existants. Il liste l'ensemble des contacts à connaître, que ce soit pour les victimes ou les témoins.

Il fournit également un outil d'auto-évaluation : le violentomètre, qui énumère 23 questions rapides à se poser pour repérer les comportements violents et mesurer si la relation de couple est saine ou, au contraire, si elle est violente.

Le guide sera disponible en Mairie, de même que dans différents lieux de Villaz (Pôle de santé, bibliothèque, commerces...) au premier trimestre 2025.



PRÉVENTION POUR LES ADOLESCENTS

Pour être bien dans son corps de l'adolescence jusqu'à l'âge adulte, il est important d'acquérir de bonnes habitudes : manger équilibré, faire quotidiennement de l'activité physique, prendre soin de son corps... L'assurance maladie met à votre disposition des conseils pour garder une bonne santé, de même que des contacts utiles en cas de troubles ou d'addictions.

Enormément de ressources sont disponibles sur le site [www.ameli.fr](https://www.ameli.fr/haute-savoie/assure/sante/jeunes-16-25-ans), rubrique Jeunes 16-25 ans : <https://www.ameli.fr/haute-savoie/assure/sante/jeunes-16-25-ans>.

Retrouvez également des tips santé sur le compte Instagram de l'Assurance Maladie pour les 16-25 ans : www.instagram.com/mes_tips_sante.



Octobre Rose Villaz



EDITION 2024 D'OCTOBRE ROSE À VILLAZ

Dimanche 13 octobre a eu lieu, pour la 8^e année, la marche solidaire organisée par la Mairie et le CCAS et encadrée par les bénévoles de l'association Marche en Fillière, dans le cadre de la mobilisation pour le dépistage du cancer du sein. Etaient présents le Comité Féminin pour le Dépistage du Cancer du Sein des Savoie et les associations Les Drôles de Rames et Jeune & Rose. On constate avec plaisir une augmentation du nombre de marcheurs d'année en année.

La Zumba Family Party, qui devait être animée par Audrey Ceyhan du FJEP, a dû être annulée à cause des intempéries.

Néanmoins, la matinée s'est déroulée dans une ambiance amicale et sportive. Elle s'est conclue par un tirage au sort et un pot convivial. Environ 120 personnes y ont participé.

De nombreux lots de tombola ont été remis par tirage au sort aux participants. Merci pour les lots de qualité à la Pharmacie VIVANT, au Carrefour Express, Côté Bien-Être, Créa'tifs coiffeur, Villaz en Fleurs, la boulangerie Délices Al'pains, la boulangerie du Fournil de Villaz, la boucherie Le p'tiou Cousin, l'Auberge de Villaz, la fruitière Chabert, Excoffier Alpine Team, la société Zébulon, TSL et Degré 7 (par l'intermédiaire d'élus), Bianca LEMMA, guide conférencière à Annecy et conseillère municipale, les Biscuits Bio des Savoie, l'Office du Tourisme d'Annecy, l'association Marche en Fillière. Merci de votre générosité !





La cagnotte de 345 €, récoltée pendant la manifestation par l'achat de tickets de tombola, a été reversée aux trois associations présentes : le Comité Féminin pour le Dépistage du Cancer du Sein des Savoie, Les Drôles de Rames et Jeune & Rose.

De même, les contributions des associations de Villaz leur ont été remises lors du pot convivial offert par la Mairie.

Merci à elles pour leur investissement et leur engagement !



Le Tennis Club de Villaz est heureux d'avoir contribué à Octobre Rose en donnant un total de 510 €, récoltés en vendant des balles de tennis roses lors de l'assemblée générale du club. Les bénéfices de la buvette ont également été reversés.



Bien Vivre à Villaz a proposé le 25 octobre une soirée théâtrale à la salle d'animation, en accueillant la Compagnie des InFILtrés de Fillière. Au programme, deux pièces de leur création. Les recettes de la vente de boissons et hot dog organisée à l'entracte par l'association (320 €) ont été remises à l'association Les Drôles de Rames, de même que la moitié de la somme récoltée au chapeau par la Compagnie des InFILtrés (soit 230 €).



Le groupe vocal de **La Voix En Chœur A Cœur**, solidaire de la cause du combat pour le cancer du sein, a répondu naturellement présent pour participer à Octobre Rose, organisé par la Mairie de Villaz. Chanter, c'est mobiliser des énergies vitales ! Quoi de mieux pour soutenir les associations concernées ! Le concert spécial Italie du 6 octobre a permis de contribuer financièrement à cette action de solidarité, en donnant 150 €.



Le FJEP a fait don de 450 €. Audrey CEYHAN a, de son côté, récolté 960 € lors de ses cours, comme contribution à cette mobilisation.



L'ASP Villaz a donné 210 €, correspondant à l'intégralité des recettes de la buvette de la matinée. De plus, lors du match des féminines U18 ce même dimanche, les joueuses se sont échauffées avec des maillots roses, spécifiques à cette occasion qui leur tenait à cœur !



Une dizaine de personnes de l'association **FER A VILL'** a participé à la matinée et l'association a remis un don global de 300 €.



L'Echo du Parmelan a accueilli en fanfare les participant.e.s, de 8h45 jusqu'à leur départ pour la marche solidaire. L'association a donné 100€ pour l'événement.



Les bénévoles de **Marche en Fillière** ont encadré la marche solidaire de 6 kilomètres et l'association a offert une paire de bâtons de marche (d'une valeur de 50 €) comme lot pour la tombola.

Encore un grand merci :

- A tous ces généreux donateurs pour leur soutien, réelle source de motivation pour continuer notre engagement.
- A tous les participants, dont beaucoup sont fidèles à cette manifestation depuis 2017. Leur présence est précieuse et souligne l'intérêt de la mobilisation.



En attendant Noël



Samedi 7 décembre
de 10h à 15h30 à la bibliothèque

Comme chaque année, la bibliothèque est heureuse de vous accueillir le temps d'une journée, pour se préparer en douceur aux fêtes de fin d'année...

Librairie éphémère : 10 h à 15h30

Une "vraie" librairie à VILLAZ le temps d'un samedi !

Venez découvrir un vaste choix de livres pour adultes et enfants, romans, albums, bandes dessinées... et faire quelques achats de Noël !

En partenariat avec la Librairie des Aravis de Thônes.

Les P'tites oreilles :

10h30 - 11h - 11h30 - 15h - 15h30 - 16h - 16h30

Un moment câlin pour écouter de belles histoires : contes et kamishibai.

Durée : 7 séances de 10 à 15 mn - Public avant 6 ans.

Le Cocoon'bar : 10h à 15h30

Un salon de thé et café pour papoter et feuilleter de nombreux livres et revues de bricolage sur Noël, pour lire des albums avec ses enfants...

Venez seul, avec vos amis, vos enfants !

Bricolage : 10h à 15h30

Découpage, coloriage, collage... Venez créer votre carte de Noël !

Tout public à partir de 5 ans.

On se retrouve ensuite à la salle d'animation à 16h pour un spectacle de la compagnie Shagai.

Le bal de Noël : 16 h à la salle d'animation

Pour les enfants de 2 à 11 ans

Prêts à visiter de nouveaux pays jusqu'au royaume du Père Noël ?

Un nouveau voyage jusqu'au royaume du Père Noël est au programme.

Cette fois, la compagnie a troqué l'avion pour prendre le bateau et sillonner les mers : l'Espagne, Cuba, l'Autriche, Tahiti, l'Amérique (entre autres) vous attendent...

Quel plaisir de naviguer et de profiter aux escales de toutes ces danses et musiques !



Les événements de votre village

7 décembre

En attendant Noël

Bibliothèque - 10h à 15h30

7 décembre

Le Bal de Noël, spectacle offert par la bibliothèque

Salle d'animation - 16h

12 décembre

Rendez-Vous du Jeudi

Les notes au bout des doigts, spectacle musical

Salle d'animation - 19h30

14 décembre

Noël à Villaz

Coorganisé par l'Echo du Parmelan, l'APE, l'ASP et le FJEP

Sans oublier le Père Noël !

24 janvier

Cérémonie des vœux du Maire

Salle d'animation - 19h

25-26 janvier

Portes ouvertes

Les Compagnons du Devoir

La Roseraie

Toutes les informations sur notre site Internet, nos réseaux sociaux et en vous inscrivant à notre Newsletter.

Pour les dates des animations récurrentes de la bibliothèque (Heure du conte, Atelier philo, Club de lecture) consultez le site Internet et la page Facebook de la bibliothèque municipale.

Centre de loisirs

Le Service Enfance Jeunesse de Villaz est souvent à la recherche d'animateurs pour les accueils périscolaire du soir, du centre de loisirs les mercredis et du centre de loisirs pendant les vacances scolaires. Mais, vous vous demandez peut-être ce qu'est notre métier ?

Qu'est-ce que le métier d'animateur ?

Le métier d'animateur consiste à encadrer et animer des activités pour des enfants en dehors des heures d'école. Les animateurs jouent un rôle clé dans le développement social, affectif et culturel des enfants.

Voici quelques aspects importants de ce métier :

Planification d'activités / Éducation : l'animateur crée et organise des activités variées (jeux, ateliers artistiques, sports, sorties...) pour divertir et stimuler les enfants dans le but d'atteindre des objectifs pédagogiques. Ces objectifs peuvent être : favoriser le vivre ensemble, développer l'autonomie et l'émancipation, sensibiliser à l'environnement et au développement durable...

Encadrement : l'animateur veille à la sécurité des enfants et assure leur bien-être pendant l'accueil.

Animation : il est responsable de l'animation des groupes d'enfants, en s'assurant que chacun participe et s'amuse.

Collaboration : il travaille souvent en équipe avec d'autres animateurs ou professionnels de l'enfance.

Choisir de devenir animateur présente de nombreux avantages et des sources de motivation diverses.

Impact sur le développement des enfants : en tant qu'animateur, vous avez l'opportunité de jouer un rôle significatif dans la vie des enfants. Vous contribuez à leur développement social, affectif et culturel, ce qui peut être très gratifiant.

Créativité et diversité des activités : ce métier offre une grande variété d'activités à concevoir et à animer, ce qui permet d'exprimer sa créativité et de rendre chaque journée différente.

Ambiance de travail dynamique : travailler avec des enfants est souvent énergisant et joyeux. Les interactions avec eux apportent une atmosphère vivante et stimulante.

Développement personnel : c'est un métier qui permet d'acquérir de nombreuses compétences, telles que la gestion de groupe, la communication, l'organisation et le travail en équipe. Cela peut également renforcer des qualités personnelles comme la patience et l'empathie.

Vacances scolaires : si vous occupez un poste d'animateur périscolaire, vous travaillez durant les périodes scolaires, ce qui peut offrir des horaires de travail compatibles avec d'autres engagements ou ajouter les vacances à votre temps de travail.

Engagement communautaire : le métier permet de s'impliquer dans la communauté locale et de créer des liens avec d'autres professionnels, parents et enfants.

Sens de la mission : beaucoup de personnes choisissent ce métier par passion pour l'éducation et pour le désir de contribuer à un environnement positif pour les enfants.

En somme, devenir animateur peut être une expérience très enrichissante, tant sur le plan professionnel que personnel, avec un impact direct sur la vie des enfants et de la communauté.

Quoi de mieux que de commencer une nouvelle année avec un si beau métier ! Alors, n'hésitez pas à en parler autour de vous et nous contacter pour plus d'informations :

directionlvillaz@fol74.org.





LA VOIX EN CHŒUR À CŒUR

ANNIVERSAIRE, LES 10 ANS DE L'ASSOCIATION !

L'association a été créée en février 2014 par Marie-Agnès Glorieux, infirmière DE, au studio du pont d'Onnex, avec l'objectif de prendre en charge des personnes ayant subi des accidents de la vie, qui sont à la recherche d'un mieux-être en utilisant l'expression corporelle, vocale et scénique. Ce pour prendre ou reprendre confiance en soi, créer des liens sociaux et amicaux, être valorisé en se produisant sur scène 12 fois par an, auprès d'artistes reconnus, pour partager de belles émotions et bonheur avec un public varié et fidèle.

L'aventure humaine a commencé à l'hôpital d'Annecy, il y a plus de 20 ans. En 2014, l'association a vu le jour avec la collaboration de François-René Duchable, pianiste virtuose, parrain de cœur et Florent Puppis, chef de cœur et musicothérapeute clinicien, également chanteur ténor (Kry's Florian). Le groupe vocal n'a cessé d'évoluer depuis, en produisant plus de 135 concerts. L'association, reconnue d'intérêt général, bénéficie du rescrit mécénat.

La Voix en Chœur à Cœur a fêté l'événement lors de nombreuses prestations :

- Animation et concert musical des 50 ans de la réserve naturelle du bout du lac d'Annecy, à Doussard, avec la Fondation

Asters et François-René Duchable sur l'Espérance III, le 5 mai.

- Participation du groupe vocal à la clôture du festival des chorales de Megevette, le 29 septembre.
- Concert spécial « Italie » le 6 octobre, à l'église des Bressis à Cran-Gevrier avec François-René Duchable, Kry's Florian et Stefano Marchitelli, avec un soutien à Octobre Rose à Villaz, en reversant une petite partie des entrées aux associations de lutte contre le cancer du sein.
- Concert à L'église de La Roche-sur-Foron, au profit de l'association UNC 74 le 10 novembre.
- Concert annuel "Art et Culture musicale" à l'église de Villaz le 24 novembre.

Les spectacles continuent en décembre, avec le spectacle de Noël auprès de la paroisse Sainte Bernadette d'Albigny pour les crèches du monde le 1^{er} et le concert auprès des résidents de Bon Attrait le 23.

Pour toute information :
Marie-Agnès GLORIEUX : 06 73 31 30 88
lavoixenchoeuracoer@orange.fr



Les récents événements autour de la petite enfance nous font réagir sur le fonctionnement des crèches. Contrairement à certaines crèches privées, dont la situation a été récemment dénoncée via les médias, l'ADN de la crèche Les Renardeaux réside dans le merveilleux de l'Enfance.

Tout est pensé pour que chaque enfant trouve sa place et développe sa personnalité, entouré de professionnels bienveillants et de parents volontaires pour donner un coup de main aux "heures de pointe".

Les professionnels bénéficient de journées pédagogiques et de formations tout au long de l'année, mettent en place des semaines à thème et invitent les parents à participer à la vie de la structure via divers ateliers ou événements.

Nos Renardeaux mangent bio et local dans la mesure du possible, découvrent la nature qui les entoure lors de promenades quotidiennes et auront, en 2025, la chance d'intégrer une nouvelle crèche qui aura été pensée pour leur plus grand bien-être !

Il fait bon vivre chez les Renardeaux !

PAROISSE SAINT-MARC

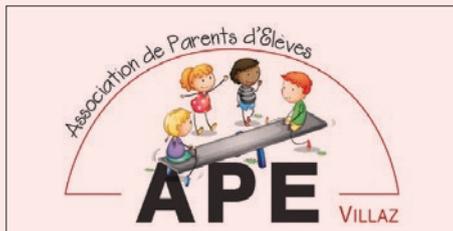
Informations de Noël

Les horaires de la messe de la nuit, dimanche 24 décembre, la messe du jour de Noël et la messe du 1^{er} janvier seront précisés dans la feuille de semaine (dans le hall de l'église) et sur le site de la paroisse.

Calendrier

- Permanence info catéchisme les mercredis de 16h à 18h, à la maison paroissiale de Pringy.
- Chaque samedi soir, la messe a lieu à Pringy à 18h.
- Messes à Villaz : le 2^e dimanche de chaque mois à 10h30 et le 5^e samedi des mois comptant 5 samedis à 18h.

Pour avoir les informations du moment, une nouvelle application a été créée, elle s'appelle « Oclocher ». Elle est gratuite et disponible pour tous.



La joyeuse équipe de parents de l'APE a accueilli, lors de la rentrée, de nouveaux membres motivés, ainsi qu'un nouveau bureau.

Nous planchons d'ores et déjà sur les événements de toute l'année : Fête de Noël, Carnaval, APERosés et Fête de l'école sont des incontournables.

Le saviez-vous ? L'association a pu reverser 10 000 € pour financer les projets de l'école de Villaz pour l'année 24/25. L'année dernière, nos dons ont financé tous les bus des sorties scolaires de nos enfants (piscine, ski de fond...). Bien utile, non ?



Alors, n'hésitez plus ! Plusieurs moyens sont à votre portée pour nous soutenir : adhérer à l'association, faire un don, venir nous aider sur des événements... Chaque action compte et fera la différence à la fin de l'année pour nos enfants !

Plus d'informations sur www.ape-villaz.fr.
Au plaisir de vous croiser sur nos manifestations tout au long de cette année !
L'équipe APE

LES AIDANTS

Vous aidez un proche

À Villaz, il existe un groupe de paroles qui peut vous accueillir, vous écouter et partager des expériences et des connaissances.

Pour nous rencontrer, nous vous communiquons les dates des réunions pour l'année 2025 :

- Mardi 7 janvier, de 14h à 16h30
- Mardi 7 avril, de 14h à 16h30
- Mardi 1^{er} juillet, de 14h à 16h30
- Mardi 7 octobre, de 14h à 16h30

Nous nous retrouverons dans l'une des salles du presbytère.

Vous pouvez aussi nous contacter en laissant un message à Mireille : 06 72 05 97 82 ou Anne-Marie : 06 70 24 11 89.



L'ÉCHO DU PARMELAN

Notre traditionnelle vente de boudins à la chaudière a eu lieu le 9 novembre, sur le parking de la Mairie de Nâves. Nous remercions nos fidèles clients... et les nouveaux également !

Vous n'avez pas pu venir ? Pas de panique ! Notre prochaine vente aura lieu le 15 février, dans la cour de l'école cette fois-ci.

Vous pourrez nous retrouver en décembre pour un concert partagé le dimanche 8 à 17h aux Villards-sur-Thônes, ainsi que le samedi 14 pour la Fête de Noël à Villaz. Venez nombreux pour nous soutenir !

Nous vous réservons une belle surprise musicale en mars, en association avec les enfants des écoles de Nâves et Dingy-Saint-Clair. Vous pouvez d'ores et déjà réserver votre week-end du 22 et 23 ! Mais, nous vous en dirons plus dans la prochaine parution.



Nos rangs sont bien évidemment toujours ouverts pour les nouvelles recrues.

Nous proposons l'accès à différents ensembles musicaux, selon votre niveau de pratique. Vous pouvez consulter notre site Internet pour de plus amples informations. Bonne humeur assurée !



ENVIE DE MARCHER DANS UNE AMBIANCE CONVIVIALE : REJOIGNEZ-NOUS !

Randonnées

Plusieurs types de marche (séances d'essai possibles) :

- Mardi journée et ½ journée (sportifs engagés)
- Vendredi matin (marches douces ou Rando Santé)
- Vendredi après-midi (marches modérées)

Sortie l'hiver en raquettes !

Calendrier établi par des animateurs bénévoles formés par la FFRandonnée. Covoiturage possible.

Marche nordique

Jeudi, samedi et lundi (2 fois par mois). Également, bungy pump : version dynamique de la marche nordique avec des bâtons à ressorts.

Séjours : 4 en moyenne par an (Jura, Queyras, Auvergne, Vercors...)

Sortie surprise : partir pour une sortie sans savoir où vous allez...

Venez sillonner notre région en groupe !

Nous souhaitons à tous les Villazois et Villazois d'excellentes fêtes de fin d'année !

Email : infos@mef74.fr

Tél : 07 88 98 43 90

Site : www.mef74.fr





TENNIS CLUB DE VILLAZ

OCTOBRE ROSE & ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2024 : UNE ANNÉE RECORD POUR LE TC VILLAZ !

Le dimanche 22 septembre, le TC Villaz a tenu son Assemblée Générale, une journée marquée par la bonne humeur et la convivialité. La matinée a débuté avec des animations dédiées aux enfants, avant de laisser place à l'Assemblée Générale, suivie d'un apéritif convivial. Les festivités se sont

conclues avec la traditionnelle "vachette" pour adultes, qui a réuni un grand nombre de participants en tenue rose dans une ambiance des plus chaleureuses.

Nous remercions les représentants de la Mairie de Villaz pour leur présence très appréciée : Aurélia Gomila, 1^e adjointe, Catherine Daniel, 5^e adjointe, Chantal Ghez, conseillère municipale, ainsi que l'association Drôles de Rames, représentée par Isabelle.

Cette même journée, et comme l'année précédente, le club s'est mobilisé pour Octobre Rose en organisant une vente de balles de tennis roses au profit de trois associations locales : Drôles de Rames, le Comité Féminin pour le Dépistage du Cancer du Sein des Savoie et Jeune & Rose.

La recette de la buvette a également été reversée pour soutenir ces associations. Lors de la manifestation Octobre Rose du dimanche 13 octobre, le club a ainsi pu remettre un chèque de 510 €, grâce à la générosité de ses membres et amis.

Cette rentrée a également été marquée par un record d'inscriptions aux cours de tennis, démontrant la croissance et la vitalité du club. Nos trois professeurs ont contribué à ce succès en augmentant les heures d'enseignement, pour satisfaire cette demande croissante.

Et, pour moderniser son image et illustrer au mieux le dynamisme de l'association, le club se dote d'un nouveau logo, symbole de cette énergie !

Sur le plan des compétitions, notre équipe mixte a réalisé une belle performance en accédant à la D2. L'équipe seniors femmes monte également d'un classement. De plus, le club a engagé deux équipes hommes en plus de 35 ans, une équipe filles 15-18 ans, une équipe garçons 15-18 ans, ainsi que deux équipes seniors hommes, promettant de belles perspectives pour la saison à venir.

Merci à tous les participants pour leur engagement et leur dynamisme, pour une saison déjà riche en émotions !

Informations pratiques :

- Adhésion simple : www.tennis.villaz.fr
- Adhésion aux cours collectifs : si vous n'êtes pas déjà adhérent, contactez-nous par email : tennis.villaz@gmail.com.

Portez-vous bien, rendez-vous sur les courts et suivez nos aventures sur Facebook : www.facebook.com/tcvillaz !



OUTIL EN MAIN

Transmission et partage sont au cœur des objectifs depuis 20 ans à l'association Outil en Main du Pays de Fillière.

Les enfants âgés de 10 à 14 ans rendent visite le mercredi après-midi à une personne au savoir-faire particulier, qui leur transmet ses connaissances. Ils utilisent de vrais outils, créent leurs propres ouvrages, qui seront exposés. Les métiers découverts sont variés et chaque jeune a un circuit pour être initié à la diversité des matériaux et des techniques. Ils sont de plus en plus nombreux à vouloir prolonger l'expérience et rester plusieurs années au sein de l'association.



La proximité créée entre les gens de métiers et leurs apprentis les dispense d'un travail de discipline, une confiance s'installe entre les deux générations. Certains jeunes en difficulté scolaire se découvrent de nouveaux potentiels. Transmettre des techniques, impliquer et inculquer certaines valeurs dans

ce monde qui tourne souvent trop vite font partie des objectifs. Dans les ateliers, les enfants prennent conscience du temps nécessaire au travail bien fait et de l'intelligence de la main.

Le lien tissé autour de ces apprentissages est plus qu'intergénérationnel, il permet également à des pairs retraités de s'engager ensemble, à l'échelle de leur territoire, et de partager de bons moments !

N'hésitez pas à nous contacter :

Tél : 06 87 93 50 98 / 04 50 60 32 69

Mail : outilenmainpaysdefilliere@laposte.net



PLEIN AIR AVENTURE

UN SUCCÈS CONVIVAL POUR LA PREMIÈRE ÉDITION DE LA FESTIRUN DE VILL'



Après de nombreuses éditions toujours très réussies de la Foulée Villazoise, nous avons décidé cette année d'innover pour animer le week-end de la Vogue, en lançant un tout nouvel événement : **la FestiRun de Vill'**. L'objectif ? Créer un rendez-vous sportif et convivial en plein cœur du village, ouvert à tous.

Malgré une météo capricieuse et des averses persistantes, les participants ont relevé le défi avec enthousiasme, contribuant à faire de cette première édition un moment festif et chaleureux. Coureurs, marcheurs, petits et grands, déguisés ou non, ont pris part à cette

aventure à leur propre rythme, en enchaînant les tours de parcours pendant deux heures. Tout au long du trajet, des activités sportives étaient proposées : paniers de basket, slackline et tir à l'arc, offrant à chacun l'occasion de s'amuser, tout en faisant de l'exercice.

Après l'effort, les participants ont pu profiter d'un bon repas chaud, suivi d'une tombola et de la remise des prix. Sous le chapiteau, l'après-midi s'est prolongé dans une ambiance joyeuse, propice aux échanges : l'occasion de débriefer sur le parcours, de saluer les déguisements et de partager de bons moments.



Nous souhaitons adresser nos remerciements à la Mairie, à nos partenaires fidèles, ainsi qu'aux bénévoles, pour leur soutien indispensable. Un grand merci également à la Fruitière, qui a animé la zone d'arrivée, ainsi qu'à l'Echo du Parmelan, dont les musiciens ont accompagné les coureurs sur le parcours, malgré la pluie. Et bien sûr, un immense merci aux nombreux participants, sans qui cette première édition n'aurait pas été un aussi beau moment de partage et de bonne humeur !

Enfin, au-delà de l'aspect sportif et festif, notre association Plein Air Aventure avait à cœur de faire de cet événement un acte solidaire. Grâce aux bénéfices de cette journée, nous avons pu remettre un chèque à l'association **Dravengers**, qui soutient les enfants atteints du syndrome de Dravet.

Nous vous donnons donc rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition de la **FestiRun de Vill'**, en espérant vous voir encore plus nombreux !



APPEL - Agents recenseurs

Pour assurer le recensement de la population de début 2025 à Villaz, la Mairie recrute 7 agents vacataires. Une formation préalable obligatoire de 2 demi-journées leur sera dispensée le 9 janvier de 9h à 12h et le 14 janvier de 14h à 17h.

Cette mission donnera lieu à une rémunération et au remboursement de frais de déplacement, en fonction du nombre de logements visités et d'habitants recensés.

Les personnes qui sont intéressées doivent se faire connaître en envoyant un mail avec leurs coordonnées à : dgs@villaz.fr.



APPEL - Enquêteur pour la statistique agricole

Le service régional de l'information statistique et économique de la DRAAF Auvergne - Rhône-Alpes souhaite recruter des enquêteurs de la statistique agricole publique, afin de mener des enquêtes sur des thématiques généralement liées à l'agriculture, la forêt, mais également à l'occupation du territoire. Les données recueillies sont essentielles pour piloter les politiques agricoles nationales et européennes.

Actuellement, le réseau est constitué de sorte que les enquêteurs.rices travaillent dans un rayon d'une trentaine de kilomètres autour de chez eux. Ce réseau nécessite à ce jour d'être renforcé sur secteur géographique du Grand Annecy, en particulier pour la réalisation d'une étude concernant les pratiques culturales en arboriculture et viticulture (PK Arbovit 2024). La collecte des informations est en cours et se déroulera jusqu'en mars 2025. Les données collectées seront utilisées pour établir des indicateurs agro-environnementaux, contribuant à mesurer l'usage des produits phytopharmaceutiques en agriculture.

Recensement de la population 2025 Recensement

Du 16 janvier au 15 février 2025, Villaz réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre.

Comment cela se passe-t-il ?

Une lettre du Maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice Internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous. C'est également plus économique pour la commune et plus responsable pour l'environnement, car moins de formulaires sont imprimés. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur à votre demande.

Pourquoi êtes-vous recensé ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune.

Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, logements...

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent en particulier de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir le nombre d'élus au Conseil Municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
3. Identifier les besoins, notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives...), de commerces et de logements.

Pour toutes informations concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter la Mairie au : 04-50-60-61-64.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.

Présentation du métier d'enquêteur pour la statistique agricole

Enquêteur statistique à la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes

La DRAAF, direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, a notamment pour mission de collecter les données statistiques dans les domaines de l'agriculture et de la forêt.

Les enquêtes se déroulent généralement en face-à-face avec un enquêteur agricole (qui a des notions de l'agriculture) ou un enquêteur de bureau. Elles visent à recueillir des données relatives aux superficies exploitées, aux récoltes, aux pratiques culturales, à la production, etc. Les enquêtes durent entre 15min et 1h45. Leur complexité dépend du niveau de technicité des sujets abordés. Les enquêtes, ou les entretiens, sont généralement réalisés pour constituer des zones géographiques (régions) qui font l'objet d'un traitement et des analyses. Le questionnaire à réaliser peut éventuellement être adapté aux disponibilités de l'enquêteur. Une enquête dure entre deux et quatre mois.

TRAVAIL À RÉALISER PAR L'ENQUÊTEUR POUR LES SUJETS EN AGRICULTURE

Une série d'opérations ou d'activités à effectuer, soit toutes à l'extérieur, soit certaines en dehors des domaines d'activités des enquêteurs. Chaque enquêteur reçoit un dossier de mission (contenant l'ensemble de l'ensemble de données à collecter) et un contrat d'engagement. Les données collectées sont envoyées à la DRAAF. Le contrat d'engagement est signé au moment de la mission. Une enquête dure entre 15min et 1h45. Leur complexité dépend du niveau de technicité des sujets abordés. Les enquêtes, ou les entretiens, sont généralement réalisés pour constituer des zones géographiques (régions) qui font l'objet d'un traitement et des analyses. Le questionnaire à réaliser peut éventuellement être adapté aux disponibilités de l'enquêteur. Une enquête dure entre deux et quatre mois.

CONTRAT ET REMBOURSEMENT DE L'ENQUÊTEUR

Le contrat d'engagement, remis au moment de la mission, stipule les conditions de travail, le mode de paiement, le mode de remboursement des frais de déplacement, etc. Le contrat est signé au moment de la mission. Une enquête dure entre 15min et 1h45. Leur complexité dépend du niveau de technicité des sujets abordés. Les enquêtes, ou les entretiens, sont généralement réalisés pour constituer des zones géographiques (régions) qui font l'objet d'un traitement et des analyses. Le questionnaire à réaliser peut éventuellement être adapté aux disponibilités de l'enquêteur. Une enquête dure entre deux et quatre mois.

COMPÉTENCES REQUISES

- Connaissance de milieu agricole souhaitable.
- Une qualité d'écoute, d'organisation, et de gestion de son temps de travail.
- Une maîtrise de l'informatique de base.
- Une capacité de travail et de résistance.
- La rigueur et la minutie dans le traitement des données.
- Une bonne communication.
- Une capacité de travail et de résistance.
- Une bonne communication.
- Une maîtrise de l'informatique de base.
- Une capacité de travail et de résistance.
- La rigueur et la minutie dans le traitement des données.
- Une bonne communication.
- Une capacité de travail et de résistance.
- Une bonne communication.

À NOTER

PERMANENCE DES ÉLUS

Le Maire et ses adjoints reçoivent les habitants les vendredis soirs tous les 15 jours. Les rendez-vous doivent être pris en Mairie au 04 50 60 61 64.

Dates des prochaines permanences :

- Vendredi 6 décembre à 18h
- Vendredi 20 décembre à 18h
- Vendredi 3 janvier à 18h
- Vendredi 7 février à 18h
- Vendredi 21 février à 18h

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Matin : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h

Après-midi : lundi, jeudi et vendredi de 14h à 16h30

Mardi : 16h à 18h30

Fermée le mercredi

Tél : 04 50 60 61 64

Courriel : contact@villaz.fr



Bibliothèque municipale

Horaires d'ouverture de la bibliothèque municipale

Lundi
9h30 - 12h

Mercredi
16h - 19h

Vendredi
16h - 19h

Samedi
10h - 12h



Conseil Municipal en bref

Retrouvez les comptes-rendus des conseils municipaux sur le site Internet de la commune : www.villaz.fr



Don du sang

La prochaine collecte de sang est prévue le lundi 30 décembre 2024 de 12h à 16h à la salle d'animation.

ATTENTION, les horaires diffèrent des collectes habituelles !

Privilégiez la prise de rendez-vous sur [dondesang.fr](https://dondesang.efs.sante.fr/puis-je-donner).

Avant de prendre rendez-vous, il vous est proposé de vérifier votre aptitude au don directement sur le site Internet : <https://dondesang.efs.sante.fr/puis-je-donner>.

Pour le rendez-vous, munissez-vous de votre pièce d'identité (elle est désormais obligatoire) et d'un stylo pour remplir votre questionnaire. Pensez également à vous hydrater tout au long de la journée.

Numéros d'urgence

SAMU : **15**

Police secours : **17**

Pompiers : **18**

Enfance maltraitée : **119**

Violences femmes info : **3919**

Association Espace Femmes :
04 50 97 61 90

Gendarmerie

Groisy : **04 50 68 00 02**

Anancy-le-Vieux : **04 50 23 02 23**

N° d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes : **114**

Vous avez + de 60 ans

Le CCAS propose de vous envoyer par mail diverses informations (conférences, ateliers, manifestations...).

Pour vous inscrire, il suffit d'envoyer un mail à : ccas@villaz.fr avec vos coordonnées (nom, prénom, adresse, téléphone) - Objet : Infos CCAS.

Ces informations sont également communiquées sur le panneau lumineux, le site Internet, les réseaux sociaux, la lettre électronique Villaz Actualités et par affichage dans la commune.

Vous venez d'arriver à Villaz ? Vous changez d'adresse sur la commune ?

Nous vous invitons à passer en mairie pour vous faire connaître, afin que nous puissions vous communiquer toutes informations utiles.

Ne restez pas isolé



Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, nous vous invitons à contacter le secrétariat de la mairie au : **04 50 60 61 64** pour faire part de votre situation. Un suivi téléphonique pourra alors vous être proposé.



Newsletter

La Mairie met à votre disposition plusieurs canaux d'information :

le panneau lumineux, le site Internet, les réseaux sociaux, le Villaz & Vous et la lettre électronique Villaz Actualités. Pour rester informé tout au long de l'année, pensez à vous inscrire à cette dernière. Pour cela, rendez-vous sur notre site Internet : www.villaz.fr/newsletter/ ou scannez le QR Code

Recensement citoyen

Chaque jeune doit, dans le mois qui suit ses 16 ans, se faire recenser à la mairie de son domicile.

Il-elle doit se présenter au secrétariat de mairie munie de sa pièce d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile daté de moins de 3 mois.

2025



Meilleurs vœux
à Villaz